

LACAUNE LES BAINS
MARCHE AUX PRODUITS DU TERROIR & ARTISANAT
Dimanche 25 Juillet 2021 à l'occasion de la FÊTE DE LA CHARCUTERIE

Madame, Monsieur,

Cette année, le Syndicat des Salaisons de Lacaune organise un marché produits du terroir & artisanat le dimanche 25 Juillet 2021, à l'occasion de la Fête de la Charcuterie.

Ce marché se déroulera de 9h à 18h et permettra de faire découvrir notre gastronomie et l'artisanat de notre terroir. En raison des précautions « COVID », il n'y aura pas d'animations et certainement pas de repas, chaque exposant ne pourra avoir plus de 4ml chacun. Les exposants seront rassemblés dans les cours des écoles (rue Jean Jaurès) afin qu'un sens de circulation et les gestes barrières puissent être mis en place.

Pour participer au marché du terroir & artisanat du 25 juillet, les exposants s'engagent à respecter le cahier des charges suivant :

Ce marché est ouvert aux artisans et aux producteurs.

- ❶ Les exposants s'engagent à fournir une copie de leur inscription aux organismes suivants : chambre des métiers, chambre d'agriculture, registre du commerce.
- ❷ Les exposants s'engagent à être en conformité avec les dispositions de la Directive Européenne n°93/43 CEE concernant « l'hygiène des aliments remis directement au consommateur du stade de production jusqu'à la remise au consommateur ».
- ❸ Si une balance est utilisée, cela doit se faire dans le respect de la réglementation en vigueur.
- ❹ Aucun matériel ne sera fourni sur l'emplacement (prévoir tables, tréteaux, parasols, ...).
- ❺ L'installation doit impérativement être terminée avant 9h et la disposition doit être faite dans le respect des gestes barrières.
- ❻ Chaque exposant est responsable des dommages qui pourraient être causés à des tiers par son matériel.
- ❼ Les camions, réfrigérés ou pas, ne seront en aucun cas acceptés sur l'emplacement. Ils devront être stationnés sur le parking prévu à cet effet (le plus proche : parking de la maternelle).
- ❽ Les exposants s'engagent à retourner le bulletin d'inscription, les documents justificatifs et le règlement avant le 31 Mai 2021. Aucune inscription ne sera prise sur place. L'organisateur est libre de refuser un exposant (produits déjà vendus, place disponible, ...), la priorité sera donnée aux producteurs et artisans locaux.
- ❾ Les tarifs d'inscription sont les suivants :
Participation à un marché 35€ TTC pour un emplacement de 4m linéaires

Le règlement doit obligatoirement être joint au bulletin d'inscription (chèque à l'ordre du Syndicat des Salaisons de Lacaune). Le chèque ne sera encaissé qu'après la manifestation.

Attention : Il ne sera procédé à aucun remboursement si l'exposant n'a pas prévenu l'organisateur de son désistement au minimum 3 jours avant le marché.

Vous remerciant par avance de votre participation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Bulletin d'inscription au marché aux produits du terroir & artisanat
LACAUNE LES BAINS - DIMANCHE 25 JUILLET 2021
A l'occasion de la **Fête de la Charcuterie**

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville / Village : _____

Tél. : / / / / - Portable : / / / /

email : _____

Raison sociale : _____

Liste des produits à la vente :

-
-
-

Nom de la ou des personne(s) présente(s) sur le marché :

-

Métrage linéaire occupé : _____ mètres = _____ Euros

Fait à _____, le / / 2021

Signature

précédée de la mention manuscrite

« *bon pour accord au cahier des charges* »

ATTENTION : TOUT BULLETIN RETOURNE SANS LE REGLEMENT OU LA COPIE D'INSCRIPTION A LA CHAMBRE DES METIERS, CHAMBRE D'AGRICULTURE, ... NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

Bulletin à remplir accompagné du règlement à l'ordre du Syndicat des Salaisons et à envoyer avant le 31 mai 2021
à :

Hélène Verdier
(Fête charcuterie)
BP 18
Mairie de Lacaune
81230 LACAUNE